



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA JACQUES-CARTIER

## AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice des affaires juridiques et greffière, QUE :

Le conseil de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury a adopté, le 9 mars 2026, les règlements suivants :

- Règlement numéro 26-1111 pourvoyant à la réfection d'un ponceau sous le chemin Plamondon (IF-2403A) et décrétant un emprunt de 197 700 \$;
- Règlement numéro 26-1113 pourvoyant au remplacement des panneaux d'entrée de la Municipalité et des parcs (IF-2601) et décrétant un emprunt de 235 000 \$;
- Règlement numéro 26-1115 pourvoyant au réaménagement de l'hôtel de ville (IF-2603) et décrétant un emprunt de 1 500 000 \$.

Ces règlements ont été approuvés par les personnes habiles à voter le 17 mars 2026 et par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 8 avril 2026. Ils entreront en vigueur conformément à la Loi.

Les intéressés pourront prendre connaissance de ces règlements au bureau de la Municipalité au 325, chemin du Hibou, Stoneham-et-Tewkesbury, aux heures normales de bureau.

DONNÉ À STONEHAM-ET-TEWKESBURY, CE 9<sup>e</sup> JOUR DU MOIS D'AVRIL DEUX MILLE VINGT-SIX.

Me Valérie Draws

Directrice des affaires juridiques et greffière